



La Gazette de Tavel

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
Rue du 19 mars 1962 - 30126 Tavel

RÉDACTION EN CHEF :
Service communication de la Mairie



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE



Chers concitoyens,

Après la Gazette des associations, voici maintenant le numéro qui marque la reprise des activités après une période estivale qui a été chargée en événements festifs et sportifs, déjà depuis le printemps...

Fête des jardins, soirées foodtrucks, fête des écoles, tournoi de tennis, fête votive et 10 h de pétanque, couleur Tavel, la nuit des étoiles pour les passionnés qui ont apprécié... mais la rentrée est bien là...

Les écoles réouvrent leurs portes avec un effectif en maternelle qui aurait pu impliquer l'ouverture d'une quatrième classe mais finalement au début du mois de juillet, l'éducation nationale n'a pas donné de suite favorable à cette possibilité.

Pour nos viticulteurs, les vendanges avancent, après une année particulièrement marquée par le déficit pluviométrique et par une partie du terroir impactée par la grêle. Si nous sommes dans le sud et que les vignobles sont habitués au climat méridional, comment résister à d'aussi longues périodes sans pluie ??

Et il en va de même pour l'eau potable, avec des restrictions sans précédent sur le territoire de notre Agglomération. Si nous avons été moins impactés à ce niveau, c'est que notre réseau d'eau potable est alimenté par un pompage dans la nappe du Rhône.

Nous avons tous constaté ces changements climatiques, ici, comme sur le reste du pays et le grands défis dans les années à venir sera de nous adapter à ces changements...

Pourrons-nous réduire nos besoins en énergie et en eau ?

Pour arriver à développer un projet de parc photovoltaïque, afin de générer une énergie « propre », accepterons-nous de perdre une surface de garrigue qui sera compensée en replantation sur le territoire Gardois ?

Ou bien prendrons-nous le risque de la conserver en l'état en espérant la voir disparaître dans des incendies comme ceux que nous avons malheureusement connus cet été et qui seront de plus en plus fréquents ?

Ces garrigues survivront-elles à ces longues périodes de sécheresse et de canicule dont les fréquences vont augmenter : 2003, 2019, 2022 ??

Serons-nous bientôt contraints de ne plus puiser dans les nappes phréatiques afin de préserver la ressource en eau potable pour l'avenir, en abandonnant certaines pratiques d'irrigation ?

Nous ne sommes qu'au début des questions qui vont se poser à nous pour des années futures qui se rapprochent vite et des décisions quelquefois difficiles seront prises ; mais il faudra garder à l'esprit l'idée de collectif !! Et pour la collectivité justement, un projet attendu débute dès cet automne en octobre.

Les travaux de sécurisation de la voirie, de réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, vont impacter nos habitudes et nos déplacements. La première tranche concernera la route de la Commanderie depuis l'entrée Est, le carrefour avec la route de Rochefort, jusqu'au niveau du monument aux morts, avec la jonction de la rue Mireille et le chemin des oliviers.

Puis viendra le secteur de la poste jusqu'au croisement de la route de Lirac et pour terminer, la reprise totale de la route de Valliguières, depuis le chemin des Amandiers jusqu'à la sortie du village.

Je sais que ces chantiers vont générer des nuisances et des désagréments, mais je suis confiant dans votre compréhension et votre soutien pour ce projet qui va dans le sens de la sécurisation d'une part, et de la rénovation de réseaux vétustes d'autre part.

Comme souvent, lorsque tout sera achevé, la période de chantier sera vite oubliée et les attentions se focaliseront sur les autres secteurs à rénover...

Une réunion publique pour présenter le projet est prévue le 16 septembre de 18h30 à 20h à la salle des fêtes, les cabinets CÉREG et INFRAMED pourront répondre aux questions techniques.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce numéro de rentrée.
Claude PHILIP,
Maire de TAVEL

À LA UNE

Une maison médicale à BAGNOLS SUR CEZE

Ouverture de la Maison médicale de garde (MMG)
Site de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze

- 1 J'APPELE LE 15!
- 2 LE 15 PRÉVIENT LA MMG DE MA VISITE.
- 3 LE MÉDECIN ME PREND EN CHARGE.

Vous avez besoin de consulter un médecin généraliste en dehors des heures d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant ? Des médecins généralistes libéraux vous accueillent :

Munissez-vous de votre carte vitale ou attestation de sécurité sociale.
Consultations pour adultes, enfants et nourrissons.
Tarifs conventionnés.
Prévoir un moyen de paiement hors CB.

En semaine de 20 à 23h
Samedi de 12 à 20h
Dimanche et jours fériés de 8 à 20h

Maison médicale de garde
Entrée principale
Centre hospitalier de Bagnols-sur-Cèze
Avenue Vincent-Rauriol
30300 Bagnols sur Cèze

Une maison médicale a été créée au centre hospitalier de Bagnols sur Cèze. La maison médicale de garde permet, via le 15 et hors urgence vitale, de rencontrer un médecin généraliste après la fermeture des cabinets libéraux.

Elle est ouverte de 20h à 23h en semaine, le samedi de 12h à 20h et le dimanche et jours fériés de 8h à 20h.

Il est impératif d'appeler le 15 avant de se rendre à l'entrée du centre hospitalier de Bagnols sur Cèze.



L'extinction de l'éclairage public, c'est à partir du 1^{er} septembre 2022

En avril 2022, un article sur la transition énergétique expliquait aux concitoyens les répercussions de l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Le conseil municipal du 19 mai 2022 a décidé à l'unanimité par délibération N°2022/32 de mettre en place ce projet en affirmant ainsi vouloir s'inscrire dans :

- Un développement durable respectueux du cadre de vie et du vivant : réduction des émissions de CO2 qui participent au réchauffement climatique, nuisance lumineuse, perturbation de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauve-souris, mammifères, insectes...) ...
- Une maîtrise de sa consommation énergétique compte tenu du contexte de pénurie de l'énergie et des obligations des collectivités qui doivent être exemplaires en matière de dépenses de fluides.

Côté sécurité, les statistiques montrent qu'il n'y a pas plus d'accidents, de délits, d'incivilités en tout genre, lorsqu'il n'y a plus d'éclairage public la nuit. De surcroît, un travail sur la vidéoprotection est en cours (études, subventions, autorisations...) et devrait permettre fin 2023 de commencer à équiper le village.

L'arrêté N° 2022-128 pris le 22 juillet, prendra effet le 1er septembre 2022. Il précise les horaires d'extinction qui sont fixés de 23h30 à 5h30 tous les jours de la semaine. Ce sont ainsi 100% des points lumineux qui seront coupés.

La signalétique posée aux entrées du village informera les automobilistes. Un courrier a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de TAVEL.

23h30 - 5h30
100% des points lumineux seront coupés

Réunion publique sur les travaux de la traversée du village RD4

Vendredi 16 septembre 2022 – 18H30 à 20H salle des fêtes

Une réunion publique concernant les travaux se déroulera le vendredi 16 septembre de 18H30 à 20H dans la salle des fêtes de TAVEL en présence des cabinets d'études.

Permanence aggro mobile

9H30- 12H (Place du marché)



Mardi 6 septembre
Mardi 11 octobre
Mardi 15 novembre
Mardi 20 décembre

Contacts et renseignements :
franceservices-agglo@gardrhodanien.fr
06 79 58 66 16



Permanence transport en commun LIO de la Région Occitanie

Pour tout savoir sur les cartes, tarifs, trajets ...

Le mardi 4 octobre 2022 de 7h00 à 12h00, place du marché

Permanence mutuelle intercommunale

Les mardis 6 septembre, 4 octobre de 9h30 à 12h à la mairie

AU SOMMAIRE - n°13 - Septembre 2022

- P.1** Le mot de monsieur le Maire / La Maison médicale / Extinction de l'éclairage public / Les permanences
- P.2-3** Histoire de poubelles / Surveillance gendarmerie / Pistes DFCEI / Les points d'eau à Tavel
Retrait des jeux d'enfants à la Ginestière / Dératisation / Piscine / Les soirées d'été / Fête votive / La nuit des étoiles
- P.4** Exposition « Tavel autrefois » / Les journées du Patrimoine / Les animations à la bibliothèque / Repas républicain
Tavel Nature Trail / Mot de l'opposition

Histoire de poubelles : démarches incitatives pour qu'elles réintègrent leurs maisons

La mairie a fait à plusieurs reprises des actions de communication pour informer les citoyens de l'importance de rentrer ses poubelles pour des questions sanitaires, de respect du voisinage et d'amélioration du cadre de vie.

Force est de constater que de nombreuses poubelles ne sont toujours pas rentrées, ce qui engendre des nuisances olfactives et visuelles pour les proches voisins. La négligence des uns pèse sur la sérénité des autres.

Le repérage de ces bacs errants est en cours et certains riverains ont déjà reçu des courriers recommandés. Si la démarche est encore pédagogique pour comprendre les freins au remisage intérieur, elle s'achemine vers l'exposition à une verbalisation. En effet, chaque container est répertorié dans une fiche qui précise qui en le propriétaire.

Plusieurs cas de figure :

- **Le riverain ne peut vraiment pas rentrer ses bacs :** contacter le service de l'agglomération en envoyant un mail avec les difficultés rencontrées ainsi que vos coordonnées complètes, en ajoutant le/les code.s barres de votre/vos bac.s : redavance.incitative@gardrhodanien.fr 08 00 72 49 79

Copie : contact@mairiedetavel.fr

Un travail est en cours avec la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien qui a la compétence ramassage des ordures ménagères, pour trouver des solutions. Des rendez-vous individuels ou collectifs auront lieu dès la rentrée.

• **Le riverain résiste !**

- L'argument est olfactif et/ou esthétique. Il appartient à chacun de nettoyer ses poubelles et de trouver des solutions pour qu'elles s'intègrent dans leur environnement. Certains graffeurs transforment les containers en vraies œuvres d'art... qu'on se le dise.
- La poubelle est à la rue ! Une croyance de tous les âges et de tous les temps qu'il est temps de changer !

Faut-il verbaliser pour que chacun comprenne que le cadre de l'action publique permet d'améliorer le cadre de vie des habitants ? Nous espérons que des solutions soient trouvées rapidement pour que chacun se sente respecté.

L'été sous bonne surveillance



La brigade de gendarmerie de Rochefort du Gard et Roquemaure a accueilli tout l'été des renforts qui ont permis de sécuriser les événements mais aussi de consolider la surveillance du territoire en période d'afflux touristique.

Les maires de TAVEL, SAINT LAURENT DES ARBRES, LIRAC ont souhaité rencontrer cette équipe motivée que vous avez dû croiser à de nombreuses reprises dans le village.

Et si on évitait 135 € d'amende en roulant ou en stationnant sur une piste DFCI ?

Bientôt la reprise des balades et des randonnées en forêt, des sorties champignons, des escapades romanesques et/ou ludiques ...

Les règles de circulation en forêt sont à rappeler pour éviter de mauvaises surprises.

Les pistes de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) sont des voies exclusivement réservées à la prévention et à la lutte contre les



incendies de forêt.

De ce fait, elles ont le statut de voies spécialisées non ouvertes à la circulation de tous types de véhicule sauf « ayants-droit ».

Les véhicules utilisés pour des missions de services publics concernent au sens large les missions de police, les activités exercées au titre d'autres missions de services publics comme la lutte contre les incendies, les travaux d'installation ou d'entretien des équipements de transport d'énergie ou de télécommunication.

L'interdiction de circulation et de stationnement de tous types de véhicule sur toutes les pistes D.F.C.I. du territoire communal est contrôlée de manière inopinée régulièrement par la gendarmerie et l'ONF de telle manière que toute infraction qui sera constatée, sera poursuivie par une amende de 135€. Chacun est invité à chausser ses baskets et à protéger la forêt et ses habitants.

Qui peut emprunter une DFCI ?

- Les propriétaires et leurs ayants droit
- Les agents des services publics : commune, syndicat de l'Yeuseraie, EPCI, ONF
- Les agents des services de secours
- Les personnes en charge de la prévention et de la lutte contre les incendies
- Toute personne porteuse d'un pass délivré par la commune

Survol de TAVEL par les hélicoptères d'ENEDIS entre le 05/09/2022 et le 15/10/2022

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2022, concerne 1400 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de notre commune.

1. Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.
2. Analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

Les points d'eau à TAVEL



Pour le confort des enfants, des promeneurs et des sportifs, une fontaine a été installée au square Malo. Un autre point d'eau est à votre disposition sur la façade Est du gymnase. Prochainement, un troisième point d'eau sera installé contre le club House dans la pinède.

Nous espérons que ces installations répondront à vos besoins. L'eau est un élément précieux, partageons-la sans gaspillage.

Retrait des jeux d'enfants lotissement de la Ginestière

Les jeux d'enfants implantés dans le lotissement privé de la Ginestière ont dû être enlevés du fait de leur vétusté. Plusieurs habitants de ce quartier avaient alerté nos services et suite au contrôle de sécurité d'un organisme agréé, la mairie a décidé de procéder à l'enlèvement de ce matériel qui présentait des risques d'accident.

Dératisation en cours

Le rat d'égout ou rat gris, loin de la sympathique image du célèbre « Ratatouille » quand il envahit tout.

Vous avez été nombreux à nous signaler les trépidantes divagations de nombreux rats que ce soit dans le centre-ville ou sa périphérie. La mairie a saisi la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien qui a la compétence « eau et assainissement » pour mettre en place un dispositif d'éradication des rats dans les égouts L'ARS, l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Départementale de la Protection des Populations ont été avertis de cette invasion. L'opérateur « assainissement » SUEZ mène donc actuellement une opération à l'échelle de la commune sur plusieurs semaines pour garantir une dératisation des égouts. La réussite de cette action repose sur plusieurs niveaux :

- Le traitement des réseaux souterrains comme expliqué ci-dessus,
 - Des actions de dératisation des bâtiments communaux et des espaces publics qui sont à la charge de la mairie et qui sont menées chaque année,
 - Dans le domaine privé, chaque propriétaire est responsable. En cas de carence, le maire a le devoir de mettre les propriétaires d'immeubles en demeure de procéder à la dératisation sous peine de s'y voir contraint par une exécution d'office à leurs frais.
- Chacun, de sa place, peut donc nous aider à titre préventif, pour éviter que des rats s'installent partout.

Quelques préconisations :

- Entassez vos poubelles dans des containers fermés,
- Ne laissez pas trainer de nourriture qui pourrait les attirer : croquettes d'animaux domestiques, stockage de fruits, légumes, restes de pain dur, etc...,
- Bouchez tous les trous que vous pourriez repérer susceptibles d'être des voies d'accès pour eux ; sans oublier que la présence d'un chat dans les parages permettra de réguler ces populations très invasives.



RÉTROSPECTIVE D'UN ÉTÉ À TAVEL

Piscine



Un cycle piscine pour les écoliers de TAVEL et des cours pour garder la forme tout l'été
L'été a été très chaud et la piscine a retrouvé son fidèle public avec de nouveaux usagers, après 2 années de COVID.

Pour commencer, en juin, ce sont les enfants scolarisés à TAVEL qui ont bénéficié des cours de natation.

L'objectif de la municipalité est que tous les enfants sachent nager en rentrant en 6ème. Ensuite, grands et petits ont profité des 25 mètres linéaires du grand bassin et/ou de la pataugeoire. Nager, bouger, papoter ont égayé le quotidien de la population, contrainte à l'abri par la canicule.

Le centre de loisirs (ALSH) a pu, grâce à un partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, offrir aux enfants et adolescents un espace de baignade. Cette année, il est à déplorer que de nombreuses piscines communales dans le Gard et le Vaucluse n'aient pu ouvrir faute de personnel qualifié.

Monsieur le Maire et son équipe remercient très sincèrement l'engagement de Christophe VIGNE, maître-nageur pour avoir permis non seulement d'ouvrir cette année mais d'avoir aussi organisé le cycle piscine, les cours de l'été (natation, aquagym...) et la surveillance des bassins. Anthony MELCHOR qui a pris le relai en aout a fait également l'unanimité chez les usagers et nous espérons donc les retrouver en 2023.

ANIM TAVEL : une fête votive réussie



Pauline SANCHEZ a succédé à Céline GALLO à la Présidence d'ANIM TAVEL et a rassemblé autour d'elle une équipe motivée, créative et ambitieuse pour organiser en un temps record la fête votive.

Les participants s'accordent à dire que c'était une réussite. 3 jours de fête rythmés, diversifiés et attractifs qui promettent une future dynamique pour le village.

Déjà se profile le samedi 24 septembre un repas de rue ouvert à toute la population (présenté en page 4), une participation à « Noël à TAVEL » en décembre et l'initiative d'un carnaval début 2023 tant attendu par la commune et notamment les enfants.

La municipalité remercie ces bénévoles remplis de talents, d'idées et de générosité et s'engage à être à leurs côtés pour faciliter le développement de ces manifestations.

Bravo et merci à toutes et tous !

Christel Crouzet, Caroline Chagnoleau, Aurélie Lefrançois, Charlotte Schroeder, Justine Lugan, Jean-Baptiste Lafond, Emmanuel Angles, Sébastien Chapon, Sébastien Durand, Gabriel Auzière, Thomas Lapuente, Matthieu Cabanis, Matthieu Hernanz, Rémi Viretto, Jérôme Lefrançois, Jean-François Sanchez.

**A la question « Comment avez-vous vécu l'organisation de cette première fête votive ? »
Pauline SANCHEZ répond**

« Nous avons eu beaucoup de stress car nous voulions être à la hauteur de la précédente équipe. On voulait faire une aussi belle fête qu'auparavant. Le résultat est que nous avons eu beaucoup de plaisir pour l'organiser car nous étions supers motivés »

Les soirées de l'été



L'été a été ponctué de nombreuses manifestations dont celles qui se sont inscrites dans le programme des mercredis foodtrucks :

25 mai : Musique traditionnelle avec l'Ecole de musique de PONT SAINT ESPRIT que la municipalité remercie car ce sont élèves, enseignants et parents qui ont permis cette présentation.

08 juin : Jazz manouche avec Drom BLANCHARD & Pierre BERNON D'AMBROSIO

22 juin : Rock, variétés avec THE FOSTEUR'S et son célèbre guitariste Sébastien ACHARD, Directeur de l'école élémentaire qui a séduit toutes les générations.

06 juillet : Rock, variétés avec AXXIOM

20 juillet : Salsa cubaine avec La Yema

03 août : Brésilien électro avec Stereo Guarani

24 août : Swing avec Little Guinguette

31 août : Gypsy latino avec Choro croco

Et la dernière à venir car nous avons envie encore de profiter des derniers jours d'été :

14 septembre : Rock, variétés avec THE FOSTEUR'S, plébiscité lors de son passage en juin

Il y a eu également la fête de la musique le 21 juin avec PICKABOW qui a remplacé le groupe WINE que nous retrouverons avec grand plaisir prochainement. Ces soirées avaient pour but de faire découvrir toutes sortes de musique en dégustant un verre et/un repas. Pouvoir écouter, discuter, danser sur du cubain, du brésilien, du gypsy, du jazz manouche, du rock ... sans créer de nuisances aux proches riverains.

Si ces soirées ont été dynamiques, c'est aussi grâce à la cave coopérative et aux domaines TRINQUEVEDEL et MANISSY qui se sont mobilisés pour faire découvrir leurs vins auxquels se rajoutent les associations de TAVEL qui ont tenu la buvette : Tennis club de tavel, Judo club, Est foot jeunes, Basket club Tavel, Jog in nature, l'APE.

**N'hésitez pas à nous proposer vos idées pour l'été 2023 :
contact@mairiedetavel.fr**

LES MERCREDIS FOODTRUCKS

DERNIER CONCERT DE L'ETE

Mercredi 14 septembre - 19H30

THE FOSTEUR'S

Rock, variétés - Groupe plébiscité lors de son passage en juin avec son célèbre bassiste Sébastien ACHARD !

La nuit des étoiles - Première Édition

Afin de sensibiliser les Tavelloises et les Tavellois à la pollution lumineuse, une soirée a été organisée : "Tavel sous les étoiles", une soirée d'astronomie "1ère édition" et animée par le parc du cosmos (Les Angles | 30133) par Axel et Jonathan, deux astronomes chevronnés et passionnés. Pascal Guénot, représentant de l'ONF (organisme national des forêts) nous a également fait l'amitié de sa présence a participé à la logistique de la soirée.

N'oublions pas nos agents municipaux : Vincent, Florian, Thierry, Pascale, Sylvie et Béatrice pour avoir été en 1ère ligne !

Après une journée au ciel chargé, le vent a dissipé les nuages autour de 23 heures et depuis les hauteurs du chemin de Vacquières, au-delà de la croix d'Alix, le show céleste fut au rendez-vous.

Axel et Jonathan ont animé deux heures et demi d'un spectacle passionné et passionnant aux 35 heureux retenus pour cette première soirée.

Les anneaux de Saturne, Jupiter et ses satellites Io, Titan en fin de soirée, la galaxie d'Andromède, la nébuleuse de la lagune, l'amas d'Hercule et ses 500 000 soleils ! Quel spectacle ! Afin de faciliter l'accès au lieu d'observation des navettes ont été organisées et bienvenues en fin de soirée, merci à Samuel Charles qui nous a gentiment assisté dans cette tâche.

Au final, soirée réussie, depuis les hauteurs : Nîmes, Avignon et les Angles montraient ce qu'est la pollution lumineuse.

Alors, profitez un peu du spectacle offert par la voie lactée et les étoiles filantes, on va souvent chercher loin, ce qui se trouve simplement au-dessus de nos têtes...



Ça bouge à Tavel !

L'exposition « TAVEL d'AUTREFOIS »

à la bibliothèque du samedi 10 au mercredi 28 septembre 2022 inclus



Cette exposition qui restera accrochée jusqu'au 28 septembre démarrera le samedi 10 septembre. La bibliothèque accueillera une centaine de cartes postales dans différents formats pour permettre aux aînés comme aux tous jeunes enfants de découvrir ou redécouvrir le TAVEL du siècle dernier.

La municipalité remercie chaleureusement Monsieur Yoland MEZE et Madame Maria ROUDIL pour le prêt de ces trésors qui constituent un patrimoine précieux pour la commune.

L'adresse

La bibliothèque municipale de Tavel se situe Rue du 19 mars 1962 à côté de la mairie.

Les horaires

La bibliothèque municipale est ouverte le mardi de 9h30 à 12h30, le mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h00 à 18h00.

Vous pourrez également découvrir l'exposition après les 2 visites du patrimoine de TAVEL « Histoires de clochers », les samedi 17 et 18 septembre entre 12h et 14h.

On vous espère nombreux.

Si toutefois, vous disposez de cartes postales originales sur TAVEL, de films, documents historiques, nous vous invitons à nous le signaler car la mairie constitue un fond documentaire pour les futures générations. Nous prenons en charge les frais de numérisation qui sont réalisés par un laboratoire spécialisé.

Les animations à la bibliothèque

Exposition « Couleurs d'automne » au mois d'octobre



Au mois d'octobre, la bibliothèque vous invite à exposer vos œuvres : dessin, tableaux, photos, textes, ...

Une seule règle : respecter les couleurs de l'automne

Les écoles, le service périscolaire, le centre de loisirs, les associations SPEAK ENGLISH TAVEL, DE MEMOIRE ET DE CŒUR, VESTI-BULLES, ... se mobiliseront pour animer cet événement qui est ouvert à tous ceux qui veulent partager leurs talents.

Pour toutes informations et pour vous inscrire : contact@mairiedetavel.fr ou 04 66 50 04 10

« Le mois créatif », c'est en novembre



- **Samedi 5 novembre**
9h30 – 11h30 atelier tricot avec Michèle HILT
- **Samedi 12 novembre :**
9h30 – 11h30 atelier créatif avec Vesti-bulles

Mais aussi : ateliers d'écriture avec de Mémoire et de cœur

14h30 – 15h30 Enfants (limité à 10 sur inscription) de 8 à 12 ans
16h – 18h adultes (limité à 10 sur inscription)

- **Samedi 19 novembre :**
9h30 – 11h30 : atelier initiation mandala (enfants et adultes) avec Marguerite LE BIHAN
- **Samedi 26 novembre**
9h30 – 11h30 : atelier origami avec Naïa AMBLARD LO (pour les petits et les grands)

Si vous souhaitez animer un atelier, contactez-nous !!

Informations
et/ou inscription

04 66 50 04 10
contact@mairiedetavel.fr

Les journées du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022

Gratuit pour tous

Histoires de clocher de 10h à 12h le 17 et le 18 septembre avec Chantal BÉJUIT, Guide conférencier

Visite de 2h : l'histoire de TAVEL basée sur le vin, la pierre et l'eau à travers l'église paroissiale St Pierre qui dépendait de Saint André de Villeneuve au XIIe siècle, la chapelle St Ferréol, le lavoir, la fontaine et le quartier des jardins classés.

• **RDV à 10H devant la mairie** pour 2 heures de commentaires présentant l'histoire, l'architecture et l'économie du lieu visité.

• **Verre de l'amitié à midi à la salle des fêtes**

• **Découverte de l'exposition TAVEL D'AUTREFOIS**

• **Visite guidée des carrières LUGAN** (pierre de TAVEL) le samedi 17 septembre après-midi

Durée de la visite 40 mn - 3 horaires au choix : 14h/15h/16h

• **Visite guidée de la cave coopérative** le dimanche 18 septembre après-midi.

Durée de la visite 1h - 3 horaires au choix : 14h/15h/16h



Repas républicain avec ANIM' TAVEL

samedi 24 septembre

À partir de 19h – place de la Fontaine

ANIM TAVEL propose une nouvelle animation intergénérationnelle, le samedi 24 septembre, place de la Fontaine, à partir de 19H. Tables, chaises et bancs prêtés par la mairie vous permettront de partager un repas avec vos voisins, amis, familles.

Pensez à prendre avec vous vaisselle et petits mets à partager car ce sera l'occasion de créer du lien social et même de vous faire de nouveaux amis.



DÉMOCRATIE LOCALE

LE DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chers habitants de Tavel, nous vous invitons à nous retrouver sur notre page Facebook Tavel Avenir (www.facebook.com/tavelavenir) ou sur notre lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres. Ou à nous joindre par mail tavelavenir@gmail.com. Nous serons libres de vous informer sans censure et sans limitation de place.

Tavel Nature Trail

« Tavel Nature Trail » organisé par JOG'IN NATURE au profit d'Octobre Rose.

Le 16 octobre prochain, l'association JOG'IN NATURE organise la 1^{ère} édition du « Tavel Nature Trail » avec au programme les parcours suivants :

- Le vin : trail de 20 kms, 500 m D+ avec des passages techniques,
- La Divine : randonnée de 10 kms, 250 D+ avec des passages techniques

Ces 2 parcours feront découvrir l'immense terrain de jeu qu'offre TAVEL et ses célèbres vignobles. Accompagnées et financées par des partenaires comme l'ODG, la mairie de Tavel, Montisport et de nombreux commerçants du village et des alentours, l'organisation se veut au top pour cette 1ère édition.

Pour s'inscrire rien de plus simple, rendez-vous sur KMS.fr

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'Octobre rose : 1 € par dossard sera reversé à la ligue contre le cancer. Une motivation de plus pour vous inscrire sans hésitation !

facebook Plus d'informations : [Tavel nature trail](https://www.facebook.com/joginnature)
joginnature@gmail.com

Le 20 de Tavel
Trail chronométré 20 km
La Divine
Rando non chronométrée 10 km

1ère édition

LE TAVEL NATURE TRAIL

Dimanche
16 Octobre
2022

Inscriptions sur KMS.fr

Organisé par Jog'in Nature Tavel
et les commerçants de Tavel

www.tavel.fr

Directeur de la publication : Claude Philip

Rédactrice en chef : Pascale Hernanz

Équipe de la communication : Flavie Cayol, Marguerite Le Bihan, Céline Charles, Pascale Hernanz, Pascal Rozier, Vincent Grieu.

Imprimeur : Imprimeo - 34980 Saint-Gély-du-Fesc